



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie solaire

Question écrite n° 128281

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur l'avenir de l'entreprise iséroise Photowatt. L'État accompagne Photowatt depuis longtemps pour lui permettre de résister à la concurrence asiatique, en particulier par le développement de technologies performantes au travers de PV Alliance avec le concours du CEA. Les coûts de production de Photowatt ne lui permettaient plus en effet de faire face à la baisse des prix constatés au niveau mondial. Dans ce contexte, l'entrée en procédure de redressement judiciaire était inévitable. Ce dépôt de bilan est révélateur du basculement de l'industrie photovoltaïque vers l'Asie. Fin 2009, 8 des 10 premiers fabricants photovoltaïques étaient asiatiques. Ce n'est donc pas un problème français mais un problème de plusieurs pays occidentaux. Les industriels allemands sont également durement touchés. L'avenir de l'industrie photovoltaïque en Europe passe par le développement de technologies avancées c'est pourquoi le Gouvernement a déjà annoncé que l'État français soutiendra notamment à travers les investissements d'avenir plusieurs projets prometteurs permettant d'améliorer les rendements des produits. C'est aussi dans cette optique qu'a été bâti l'appel d'offres dont le cahier des charges a été publié le 15 septembre dernier. Le Gouvernement français est fortement mobilisé pour trouver une solution de reprise, avec comme priorité le maintien des emplois. Il souhaite par conséquent savoir où en sont les négociations.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128281

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1216

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)